

# Bachelier en management du tourisme et des loisirs

<b>HELHa La Louvière</b> Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE		
Tél : +32 (0) 64 23 76 23	Fax : +32 (0) 64 23 76 33	Mail : <a href="mailto:eco.lalouviere@helha.be">eco.lalouviere@helha.be</a>

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Actualités liées au secteur			
Code	ECTO2B30ACS	Caractère	Optionnel
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Christophe PRETI</b> ( <a href="mailto:christophe.preti@helha.be">christophe.preti@helha.be</a> ) <b>Raphaël FOGLIA</b> ( <a href="mailto:raphael.foglia@helha.be">raphael.foglia@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Néant

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Néant

### Acquis d'apprentissage visés

Néant

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECTO2B30ACSA	Mise en situation MICE	12 h / 1 C	(opt.)
ECTO2B30ACSB	Actualités et veille liées au secteur	12 h / 1 C	(opt.)

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECTO2B30ACSA	Mise en situation MICE	10	(opt.)
ECTO2B30ACSB	Actualités et veille liées au secteur	10	(opt.)

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

# Bachelier en management du tourisme et des loisirs

**HELHa La Louvière** Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE  
 Tél : +32 (0) 64 23 76 23 Fax : +32 (0) 64 23 76 33

Mail : [eco.lalouviere@helha.be](mailto:eco.lalouviere@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Mise en situation MICE			
Code	4_ECTO2B30ACSA	Caractère	Optionnel
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Christophe PRETI</b> ( <a href="mailto:christophe.preti@helha.be">christophe.preti@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Les mises en situations MICE ont pour objectif de :

1. familiariser l'étudiant avec les réalités du monde de l'événementiel dans sa globalité
2. rencontrer des créateurs et/ou organisateurs d'événements
3. intégrer les équipes organisatrices de deux événements au-moins ayant un lien +/- étroit avec le secteur du tourisme, des loisirs et de l'hébergement
4. rédiger un rapport reprenant les éléments observés en respectant une structure et un contenu minimal prescrits

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de ces activités d'apprentissage, l'étudiant doit être capable de/d' :

1. adapter la gestion de son temps et son comportement aux exigences des professionnels,
2. avoir une vision critique et objective de la problématique liée à la mise en place d'un événement,
3. avoir une connaissance des institutions, entreprises, personnalités jouant un rôle actif dans le secteur de l'événementiel en question.
4. maîtriser des compétences utiles : savoir se présenter, prendre des notes, gérer son temps, s'organiser, s'intégrer dans une équipe, prendre des initiatives, respecter les consignes données et se vendre.
5. rédiger un rapport objectif synthétisant les démarches de mise en place d'un événement : gestion administrative, du temps, de l'espace, relationnelle entre les intervenants de différents horizons et rendre des conclusions objectives et critiques par rapport à la mise en place, l'organisation et le déroulement effectif de l'événement.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Participer à un événement régional, national ou international d'envergure ayant un certain lien avec le secteur touristique au sens large dont l'objet est, entre autres, la valorisation d'un produit local, régional, national ou international. Rédiger un rapport selon des consignes précises postées sur la plate-forme informatique de la Helha. Participer au module théorique de cours " organisation d'évènements"

### Démarches d'apprentissage

Au travers les différentes observations effectuées par l'étudiant et les réponses aux questions posées aux responsables des événements, au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

1. Rendre compte des démarches à réaliser pour mener à bien les événements auxquels il a participé.
2. Critiquer les éléments mis en place afin de les reproduire s'ils conviennent, les modifier ou les adapter si besoin en fonction des circonstances ou des publics visés.

3. S'auto-évaluer ses attentes, attitudes, comportements à l'issue de sa participation aux deux événements.

A l'issue de sa participation, l'étudiant sera capable de convaincre un maître de stage de sa participation à toute activité, de se conformer aux attentes du maître de stage ou de les négocier si besoin, de s'adapter au contexte de

travail dans lequel il évolue tout en respectant l'éthique et la déontologie professionnelle ainsi que d'effectuer correctement la prestation attendue et d'en rendre compte.

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Néant

### **Sources et références**

Néant

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Tous les documents (consignes, conventions, évaluations) sont disponibles sur la plate-forme électronique de la Helha ainsi que des ressources qui y ont ajoutées au fur et à mesure des opportunités et des demandes des professionnels. Toutefois, l'étudiant est proactif dans sa recherche d'événements car l'offre est toujours inférieure à la demande

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

1. Évaluation des compétences de l'étudiant par le(la) créateur/organisateur d'événements selon une grille d'évaluation pré-établie remise aux professionnels par l'étudiant avant le début de sa prestation ; document disponible sur la plate-forme électronique de la Helha.
2. Evaluation du rapport écrit établi par l'étudiant à partir d'une grille d'observation ; document disponible sur la plate-forme électronique de la Helha. Echec en cas de non participation effective à un des deux ou aux deux événements (note PR sur le relevé de notes). Echec en cas de non respect des consignes et des échéances, le travail sera sanctionné par une cote nulle

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Tvs	100	Tvs	100

Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### **Dispositions complémentaires**

En cas de seconde session, l'étudiant devra réaliser l'activité ou les activités et le rapport dans les mêmes conditions que celles qui présidaient à leur réalisation pour la première session.

Il en serait de même si l'étudiant était couvert par un certificat médical pour autant que ce certificat soit annoncé par toutes voies (téléphone, mail,...) au secrétariat et au professeur le jour même de sa rédaction par le médecin et remis au secrétariat au plus tard le jour de la rentrée de l'étudiant.

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. Exceptions :1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).



# Bachelier en management du tourisme et des loisirs

**HELHa La Louvière** Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE  
Tél : +32 (0) 64 23 76 23 Fax : +32 (0) 64 23 76 33

Mail : [eco.lalouviere@helha.be](mailto:eco.lalouviere@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Actualités et veille liées au secteur			
Code	4_ECTO2B30ACSB	Caractère	Optionnel
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Raphaël FOGLIA</b> ( <a href="mailto:raphael.foglia@helha.be">raphael.foglia@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Le principe du cours est de suivre l'actualité liée au secteur de manière large

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Chercher et obtenir de l'information sur l'actualité du secteur et de la société en général  
Identifier un sujet de TFE

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Suivre l'actualité générale indicatrice de tendances et l'actualité liée au secteur. suivre les revues spécialisées et Newsletters du secteur  
Dégager des tendances et une réflexion pour le sujet de TFE

### Démarches d'apprentissage

Portfolio reprenant l'observation individuelle de l'actualité.  
Présentation approfondie d'un sujet d'actualité

### Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement individuel

### Sources et références

Néant

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :  
Plateforme internet, liens internet, références d'opérateurs du secteur, revues générales et spécialisées, presse quotidienne

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Q1 : Réalisation d'un portfolio

Q2: Présentation d'un sujet d'actualité

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	50	Trv	50	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. Exceptions :1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).